



Santé Des défibrillateurs trop souvent hors service

Les défibrillateurs cardiaques installés dans les villes seraient dysfonctionnels à 60 %. Une proposition de loi a été déposée.

« **L'**incident a failli me coûter la vie ! » En août 2023, Yves Gille, maire (SE) de Brimeux (870 hab., Pas-de-Calais), s'écroule lors d'un tournoi de football. La batterie d'un premier défibrillateur est hors service. Un second, situé à proximité, le sauve.

Chaque année, 50 000 Français meurent d'un arrêt cardio-respiratoire. Réalisée en plus du massage cardiaque, une défibrillation dans les trois à cinq minutes fait grimper le taux de survie jusqu'à 70 %, contre... 8 % en moyenne. D'où l'obligation, depuis 2018, d'équiper certains établissements recevant du public de défibrillateurs automatisés externes (DAE). Mais sur les 500 000 DAE installés, 60 % seraient dysfonctionnels.

DÉFAUTS ET PÉREMPTIONS

C'est le constat de Matecirq Defibril, gestionnaire de défibrillateurs. « Lorsqu'on nous demande de gérer des appareils, nous les auditions. Résultat : sur 9 000 audités en neuf ans, un tiers est hors service, du fait de consommables périmés. Un autre tiers présente des défauts : avarie des électrodes, pile de sauvegarde interne périmée, conditions de stockage inadaptées... Le dernier tiers est impeccable », observe Nicolas D'Agostino, le directeur général.

Les défibrillateurs connectés ne font pas exception : « Leurs

TÉMOIGNAGE

« On se pensait irréprochable ! »



LAURENT MAZAURY, député (UDI) des Yvelines

que d'autres, référencés dans la base de données nationale, avaient été déplacés. Cette expérience m'a amené à consulter des experts pour construire une proposition de loi visant à encadrer le recensement et la maintenance des défibrillateurs. Utiliser un DAE défaillant sur une personne en arrêt cardiaque, c'est la condamner avec un appareil censé la sauver. »

« L'an dernier, en tant que vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines et délégué aux sports, j'ai encadré le contrôle des défibrillateurs pour les Jeux olympiques. Avec nos installations sportives, des appareils connectés et un suivi, on se pensait irréprochable !

Or, nous nous sommes aperçus que certains avaient été mal contrôlés, que des défibrillateurs connectés indiquaient à tort qu'ils fonctionnaient, et

procédures d'autotest ne comprennent pas toujours la vérification de la pile interne de sauvegarde », explique Thibaut Antoine-Pollet, président de Locacœur, autre société de gestion de DAE.

Selon la réglementation, le propriétaire du DAE doit veiller à sa maintenance... « Mais sans en définir ni la fréquence, ni les conditions ! », alerte le Dr Bruno

L'entretien ne se limite pas à remplacer la batterie et les électrodes, ni à vérifier que l'appareil clignote en vert.

Thomas-Lamotte, de l'Association pour le recensement et la localisation des défibrillateurs (Arlod). Un comble pour des dispositifs médicaux de classe III,

la plus élevée ! L'entretien ne se limite pas à remplacer la batterie et les électrodes, ni à vérifier que l'appareil clignote en vert. « La maintenance doit comporter un contrôle annuel complet, effectué sur place, à l'aide d'un logiciel, pour s'assurer que le DAE peut délivrer les chocs », expose le médecin.

Quant au nom de son association, il évoque un autre problème : le recensement des appareils sur la base nationale Géo'DAE, obligatoire depuis 2018.

« Celui-ci permet aux Samu et aux pompiers d'indiquer aux témoins où trouver un défibrillateur. Or, moins de 150 000 appareils y sont inscrits », pointe son président.

Confronté aux difficultés de localisation et de contrôle des DAE de Saint-Quentin-en-Yvelines avant les Jeux olympiques de Paris 2024, le député (UDI) Laurent Mazaury (lire ci-contre) a rédigé une proposition de loi. Celle-ci prévoit un recensement des appareils dans l'année qui suit leur installation, assorti d'informations sur ses composants, sous peine de sanctions, et précise le cadre du contrôle par un organisme compétent.

« Aujourd'hui, n'importe qui assure leur maintenance, sans l'assurance requise pour ces dispositifs médicaux », observe Nicolas D'Agostino. Face à un agenda parlementaire chargé, cette proposition de loi, signée en mars dernier par près de trente députés, ne pourra pas être examinée avant l'hiver.

FILM DE SENSIBILISATION

Reste la question des vols. Chez Locacœur, « en cas de manipulation, les DAE géolocalisés déclenchent l'appel d'un téléopérateur pouvant alerter les forces de l'ordre ». De son côté, Arlod préconise un contrôle technique obligatoire préalable à la revente, afin de casser le marché parallèle.

Des sujets abordés par le film « Zéro battement par minute », de Régis Michel, diffusé en mars à Saintes par les associations des maires. « Sensibiliser les communes à l'entretien des défibrillateurs est indispensable ! », souligne Christian Branger, vice-président de l'association des maires de la Charente-Maritime. Avec un enjeu de taille : sauver des vies. ● Coline Léger